

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE GUICHE

**Séance du 5 décembre 2018**

L'an deux mil dix-huit et le cinq décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué par convocation du 26 novembre 2018, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Jean Yves BUSSIRON, Maire.

Etaient présents : MM. Jean Yves BUSSIRON, Thierry AIMÉ, Pierre DIBON, Lilian GAILLARDET, Philippe PECASTAINGS, Raymond POUYANNÉ, Bernard SALLABERRY, Mmes Jacqueline BAREIGTS, Sandrine BUSSIRON, Pauline DELRIEU, Constance MAUGENET et Nelly MONTAUZER MERDY.

Excusé représenté : M. Michel MALBET (pouvoir donné à M. Jean Yves BUSSIRON).

Absentes excusées : Mmes Céline LAFITTE et Delphine LESTASTEREYRES.

Madame DELRIEU Pauline a été élue secrétaire.

**Objet** : **Budget principal – Décision modificative n° 1**

Le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver les modifications de crédits suivantes afin de reverser l'excédent du budget assainissement à la Communauté d'Agglomération Pays Basque, de financer les travaux de voirie à la suite des intempéries, d'augmenter les crédits de l'opération d'ordre concernant le Jardin des Arroques et d'intégrer les subventions attribuées en cours d'année au budget.

Ces virements de crédits seront effectués en respectant l'équilibre du budget.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**DÉCIDE** d'adopter les modifications de crédits proposées par le Maire.

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
Dépenses			Recettes		
Article (chapitre) - Opération		Montant	Article (chapitre) - Opération		Montant
678 (67)	Autres charges exceptionnelles	2 000 €	7482 (74)	Compensat° perte taxe ad. droits mutation	2 000 €
	<b>Total</b>	<b>2 000 €</b>		<b>Total</b>	<b>2 000 €</b>
SECTION D'INVESTISSEMENT					
Dépenses			Recettes		
Article (chapitre) - Opération		Montant	Article (chapitre) - Opération		Montant
2121 (041)	Plantations d'arbres et d'arbustes	480 €	1321 (041)	Subventions Etat	480 €
2313-107	Constructions	31 860 €	1322-109	Subvention Région	17 960 €
2315-108	Installation, matériel et outillage techniques	20 000 €	1323-108	Subvention Département	33 900 €
	<b>Total</b>	<b>52 340 €</b>		<b>Total</b>	<b>52 340 €</b>
	<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>54 340 €</b>		<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>54 340 €</b>

Fait et délibéré à GUICHE, le 5 décembre 2018

Le Maire,



Jean Yves BUSSIRON

Reçu en Sous-Préfecture, le .....  
Affiché le **17 DEC. 2018** .....